

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

MUD TERMINATOR

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Aucun

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif de fluide de forage

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun connu

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

780-468-4064 (24 hr)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

N'est pas applicable

SYMBOLE DE DANGER:

N'est pas applicable

MENTION D'AVERTISSEMENT:

N'est pas applicable

MENTION DE DANGER:

N'est pas applicable

CONSEIL DE PRUDENCE:

N'est pas applicable

AUTRES DANGERS:

N'est pas applicable

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

NUMÉRO DE CAS

CONCENTRATION (p/p)

Ne contient aucun ingrédient dangereux du SIMDUT.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Bien se laver après la manipulation. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement avec de l'eau chaude s'écoulant doucement jusqu'à ce que les particules soient délogées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION:

Aucune mesure spéciale requise. Si une grande quantité est avalée ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

INHALATION:

Si des symptômes apparaissent, amener la victime à l'air frais. Appliquez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Aucun connu.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE

Traiter symptomatiquement.

MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Eau pulvérisée, mousse d'alcool, poudre chimique ou dioxyde de carbone.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Indisponible.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

La poussière fine peut former des mélanges explosifs avec l'air. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Le bois est combustible lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Les poussières de bois peuvent former des mélanges explosifs avec l'air en présence d'une source d'inflammation. Une concentration de poussières en suspension dans l'air de 40 g/m³ d'air est souvent utilisée comme limite inférieure d'explosivité (LIE) pour les poussières de bois. Absence de respiration prolongée de poussière de bois ou de produits de décomposition.

**PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:**

Des oxydes de carbone.
Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.
Sortir de la zone d'incendie ou refroidir avec de l'eau si possible.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Pratiquez une prudence raisonnable et une propreté personnelle. Évitez de générer des poussières. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Pratiquez une prudence raisonnable et une propreté personnelle. Évitez de générer des poussières. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez l'ingestion. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec, loin des matières incompatibles et des sources d'inflammation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

Aucune information sur le produit ou l'ingrédient disponible.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Si la ventilation adéquate n'est pas disponible, porter un appareil respiratoire approprié.

PROTECTION DE LA PEAU:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Lunettes de sécurité avec protections latérales recommandées.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements et des chaussures de protection doivent être portés. Assurez-vous que la douche de sécurité et la station de lavage oculaire sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:

Granulaire / copeaux, solide

ODEUR:

Inodore

SEUIL OLFACTIF:

N'est pas applicable

pH:

5,5 - 6,5

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:

>390°F

POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:

Indisponible

POINT D'ÉCLAIR:

Indisponible

TAUX D'ÉVAPORATION:

<1,0

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):

Indisponible

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	0,5 – 0,8
SOLUBILITÉ:	Indisponible
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	Indisponible
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Indisponible.
CONDITIONS À ÉVITER:	Évitez la chaleur, les flammes nues et autres sources d'inflammation.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Pas connu.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	Toxicité aiguë par voie orale : DL50 ; Dose : 5 000 mg/kg ; Méthode : Essai limite Toxicité aiguë par voie cutanée ; DL50 ; Dose : 5 000 mg/kg ; Méthode : Essai limite Irritation cutanée : Méthode : OCDE n° 404 ; Non irritant Irritation oculaire : Méthode : OCDE n° 405 ; Très faiblement irritant Sensibilisation : Méthode : OCDE n° 406 ; Aucune sensibilisation
CONTACT AVEC LE PEAU:	Aucun effet attendu en raison d'une exposition aiguë. Un contact prolongé peut causer une irritation ou une dermatite chez certaines personnes.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Faible toxicité aiguë par voie orale. Peut causer des nausées et des vomissements.
INHALATION:	Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.
CARCINOGENICITÉ:	Pas d'information disponible.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	L'exposition chronique par inhalation chez le rat pendant toute sa vie (deux ans) a provoqué une inflammation non spécifique et des lésions pulmonaires chroniques à 0,2 mg/m³ et 0,8 mg/m⁰. De plus, à 0,8 mg/m³, des tumeurs ont été observées chez certains animaux d'essai. En l'absence d'inflammation chronique, les tumeurs ne sont pas attendues. Aucun effet indésirable n'a été détecté à 0,05 mg/m³.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Compte tenu de ses propriétés physiques, aucune persistance ni bioaccumulation significatives dans l'environnement ne sont attendues.
--------------	---

Toxicité pour les ciliés : Tetrahymena pyriformis. CE50 > 6 000 mg/L.
Toxicité bactérienne : Ps. Putida. CE > 6 000 mg/L/24 h.
Toxicité pour les poissons : Leuciscus idus. CL50 > 5 500 mg/L/24 h.
Toxicité pour les poissons : Brachydamio rerio. CL50 > 4 000 mg/L/24 h.

PERSISTANCE ET DEGRADATION:
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:
MOBILITÉ DANS LE SOL:
AUTRES EFFETS NOCIFS:

Pratiquement aucune dégradation (Méthode: OCDE 302B)
Pas d'information disponible.
Pas d'information disponible.
Pas d'information disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ce produit peut être mis en décharge dans de nombreuses régions; vérifiez avec l'opérateur local. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG:	Non réglementé
DOT:	Non réglementé
IATA:	Non réglementé
IMDG:	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Le matériel est soit sur ou exempté de la liste.
CLASS DE SIMDUT 1988:	Non contrôlé
TSCA:	Le matériel est soit sur ou exempté de la liste.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:	3 juin 2025
REMPACES :	15 novembre 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.